

# Église des Pays de l'Ain

3 février 2018

n° 2

*Sommaire en dernière page*

*Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars*

## 13 février 1818

Que s'est-il passé le 13 février 1818 ? Ce jour-là, il y a eu dans notre diocèse un événement, en apparence anodin, mais qui a eu d'immenses conséquences. Ce jour-là, monsieur Jean-Marie Vianney, jeune prêtre de 32 ans, est arrivé dans le village d'Ars.

On connaît bien la scène : il venait à pied d'Ecully, avec une charrette, quelques meubles, quelques livres. Il cherche le chemin du village, et un jeune berger, Antoine Givre, le lui indique. Saint Jean-Marie Vianney lui répond : « *Tu m'as montré le chemin d'Ars, je te montrerai le chemin du Ciel* ». 200 ans plus tard, nous allons évidemment nous souvenir de cet événement, si petit, mais qui porte encore des fruits aujourd'hui pour le village d'Ars, pour notre Diocèse et pour l'Église universelle.

Pour fêter cet anniversaire, voici quatre propositions. La première, comme chaque année depuis 30 ans - tenez, encore un bel anniversaire ! - le samedi 10 février, nous marcherons vers Ars, sur les pas du saint Curé, pour la marche des vocations. C'est une nouvelle route par rapport aux années précédentes : puisque nous partirons de Montmerle-sur-Saône, en passant par Chaleins vers le Sanctuaire d'Ars.

Deuxième proposition : le dimanche 11 février, nous célébrerons la fête de l'arrivée du saint Curé. Pour cela, nous accueillerons Mgr Joël Mercier, secrétaire de la Congrégation pour le Clergé, qui viendra présider cette fête au sanctuaire d'Ars.

Troisième proposition : le diocèse publie un livret sur le « Dimanche, jour pour le Seigneur », disponible dans toutes les paroisses. Les 200 ans de l'arrivée de Jean-Marie Vianney sont une bonne occasion pour réfléchir au sens du dimanche dans nos paroisses, en prenant comme modèle le saint curé d'Ars, mais aussi Vincent de Paul, Sr Emmanuelle, St François, Don Bosco....

Enfin, dernière proposition : une seconde marche des vocations, le 1<sup>er</sup> mai 2018, avec des diocèses d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne. Retenez déjà cette date !

Quatre propositions, pour fêter ces 200 ans de l'arrivée de Jean-Marie Vianney chez nous. Il a su montrer le chemin du Ciel au petit berger et à une foule d'autres personnes : demandons-lui son aide pour que nous aussi, nous sachions devenir de véritables disciples-missionnaires et montrer le Ciel à ceux qui nous entourent !

## Agenda de notre évêque

### Jeudi 1<sup>er</sup> février

Rencontre du directeur diocésain de l'enseignement catholique  
Journée des LME  
Bureau du conseil presbytéral  
Assemblée diocésaine des Assises de l'immobilier

### Vendredi 2 février

Halte spirituelle à Reyrieux

### Samedi 3 février

Rencontre du responsable diocésain du catéchuménat des adultes  
Halte spirituelle à Miribel

### Samedi 10 février

Marche des vocations de Montmerle-sur-Saône à Ars

### Dimanche 11 février

Fête de l'arrivée du Saint Curé d'Ars

### Lundi 12 février

Rencontre des prêtres *fidei donum* à Feillens  
Soirée avec la communauté des Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie

### Mardi 13 février

Enseignement au séminaire d'Ars  
Dîner avec le comité « grands donateurs »

### Mercredi 14 février mercredi des Cendres

Rencontre du vicaire général et de l'économe  
Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

### Jeudi 15 février

2 • EPA février 2018

Conseil épiscopal

Préparation pèlerinage des jeunes à Rome

### Vendredi 16 février

Halte spirituelle à Belley

### Samedi 17 février

Conseil diocésain du diaconat permanent

### Dimanche 18 février

Appel décisif des catéchumènes à Notre-Dame de Bourg

### Du dimanche 18 au vendredi 23 février

Retraite des évêques de la Province au foyer de Charité de Sufferchoix

### Samedi 24 février

Halte spirituelle à Bourg

### Du dimanche 25 février au vendredi 2 mars

Retraite sacerdotale diocésaine à Châteauneuf-de-Galaure

### Vendredi 2 mars

Réunion des Assises de l'immobilier

*La retraite sacerdotale en 2017, à Ars*



## Assises de l'immobilier

*Compte-rendu de la réunion du Collège des Consulteurs et du Conseil diocésain pour les affaires économiques du diocèse de Belley-Ars, le mercredi 17 janvier 2018.*

**Présents :** Mgr Pascal ROLAND, Abbé Frédéric PELLETIER, Vicaire général, M Louis JACQUES LE SEIGNEUR, Econome diocésain.

**Membres présents du Collège des Consulteurs :** P Bruno BOUCLY, P Emmanuel KABEMBA, P Grégoire DE KERMENGUY, P Christian JOSSELIN, P Xavier RENDU,

**Membre excusé du Collège des Consulteurs :** P Laurent REVEL

**Membres présents du Conseil économique diocésain :** M Jacques BOURGEOIS, M Bertrand LAPOSTOLLE, M Guy ROBERT, M Jean-Eric SAUMET

**Membres extérieurs :** M Gilles BARRIE, Mme Caroline BELAT, Mme Marie-Cécile FURZAC, Mme Colette RIGOLLET.

### 1- Présentation du cadre financier du plan pluriannuel d'investissements

Après la réunion du 22 décembre 2017, il faut définir les capacités d'investissement de l'ensemble du diocèse. Environ 11 millions € ont été demandés pendant ces Assises (4,5 pour les paroisses, 2,5 pour Ars, 4 pour la Maison Diocésaine). Au vu de l'importance de ce montant, il est nécessaire de faire un plan sur 10 ans et non 5 ans.

L'Association diocésaine a réalisé un document prévisionnel de fonctionnement et d'investissement sur 5 ans dont il faut extraire les quelques grands chiffres suivants, qui devront guider nos projets immobiliers :

- Avec des ressources courantes constantes,
- Avec des charges d'exploitation en légère hausse

- Avec un résultat exceptionnel moyen,
- Et compte tenu de nos emprunts en cours et de nos réserves financières, dans les 5

années à venir, on ne pourra pas investir plus de 4 millions d'€, en répartissant cette somme de la façon suivante :

- 2 millions par emprunt
- 2 millions sur trésorerie

Le travail a été réalisé en prenant en compte les 3 entités principales du diocèse :

- Le Sanctuaire d'Ars
- Les paroisses
- L'Evêché-Maison Diocésaine.

Il est déjà entendu que le Sanctuaire d'Ars n'ayant ni capacité d'emprunt, ni réserve financière suffisante, devra trouver un financement spécial pour ses projets.

### 2- Rappel du rôle du comité de pilotage des Assises de l'immobilier

Le Comité constitué pour les Assises a eu 3 réunions depuis le 22/12. Son rôle est de clarifier chaque dossier et de faire des propositions au Collège des Consulteurs et au CDAE.

### 3- Définition d'une politique immobilière diocésaine

Gille BARRIE a présenté la politique immobilière du Diocèse, dont le but est d'unir et de pouvoir travailler tous ensemble.

Au cours des échanges, il a été rappelé l'importance du droit canon, qui n'est pas le droit civil, mais que la décision finale est prise par l'évêque.

La solidarité financière entre les paroisses riches et les paroisses pauvres est nécessaire. Les prêtres sont invités à prendre du recul sur leurs anciennes paroisses et leurs paroisses actuelles, afin de voir l'évolution des territoires depuis plusieurs années. Les centres pastoraux vont certainement être déplacés car il y a de moins en

moins de prêtres donc de plus en plus de regroupements paroissiaux à venir.

Jusqu'en 2010, l'AD ne faisait pas d'emprunt pour les petits travaux, mais le cumul des montants pouvait être très élevés (par exemple 15 000 € pour 50 groupements représentent 750 000 €).

Le diocèse vit au-dessus de ses moyens car les recettes ne couvrent pas les charges (amortissements inclus). On ne peut pas vivre grâce à l'exceptionnel car il n'y a aucune garantie de pérennité de ces recettes qui sont par définition aléatoires.

Les paroisses ne peuvent pas utiliser leurs fonds en toute liberté car ils sont utilisés pour les activités diocésaines. Mais il ne faut pas oublier que de nombreuses charges que n'assument pas les paroisses sont honorées par l'évêché (salaire des prêtres, messes...)

Il faut prendre le temps d'expliquer aux prêtres l'importance de la solidarité, du raisonnement global sur le diocèse afin que chacun se sente impliquer dans les projets.

#### 4- Présentation des recommandations du comité de pilotage des Assises et discussion

Le Conseil économique diocésain reconnaît

que le diocèse rencontre des difficultés pour investir mais il ne faut pas abandonner l'idée de la Maison Diocésaine. Il faut trouver un financement spécifique pour 1,5 million € pour la Maison Diocésaine avec des ventes de biens non rentables ou non utilisés pour la pastorale sur tout le bassin de Bourg car la Maison Diocésaine est aussi pour les Burgiens (qui vont l'utiliser plus que ceux du Pays de Gex ou de Belley).

Un délai de 6 mois pour finaliser les projets, consolider les chiffres, communiquer, former des personnes, semble nécessaire.

**Le Collège des Consultants** aurait aimé une autre réunion pour parler d'Ars et de la Maison Diocésaine car tout le monde n'est pas convaincu par le projet de la Maison Diocésaine. Il voudrait aussi des informations sur le devenir du bâtiment de la Curie actuelle. Pourquoi n'est-ce pas mieux de réhabiliter les bâtiments existants ? La réunion du 1<sup>er</sup> février permettra de mieux présenter ces projets.

La présentation du plan quinquennal d'investissement du Diocèse est reportée au 2 mars 2018 à 17h.

*Vue du projet pour la Maison Diocésaine*



## Informations diocésaines

### Nominations

• **M. l'abbé Patrice Chocholski**, curé recteur de la paroisse sanctuaire d'Ars-sur-Formans et secrétaire général des Congrès apostoliques mondiaux de la Miséricorde, est nommé en accord avec l'évêque de Belley-Ars par le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Evangélisation, « Missionnaire de la Miséricorde », en date du 6 décembre 2017.

Selon leur lettre de mission, les Missionnaires de la Miséricorde sont « *à disposition des Curés, des Recteurs des Sanctuaires et des Evêques Diocésains, qui animent des missions auprès du peuple de Dieu et des initiatives concernant spécialement la célébration du sacrement de la Réconciliation et la prédication du Mystère de la Miséricorde divine, surtout dans les moments forts de l'année liturgique* », appelés « *à incarner, de façon exemplaire, les attitudes suggérées par le Saint-Père à tous les confesseurs* » (cf. *Misericordia et Misera*, 10).

Leur ministère se limite uniquement « *au for interne* » : ils ne sont donc pas habilités à entrer « *dans les questions ou dispositions qui relèvent du domaine du for externe* ». Les Missionnaires de la Miséricorde ont la faculté d'absoudre les censures et les péchés habituellement réservés au Siège Apostolique : profanation des espèces eucharistiques (cf. can. 1367), violence physique contre le Pontife Romain (cf. can. 1370), absolution du complice dans le péché contre le sixième commandement (cf. can. 1378, §1), violation directe du sceau sacramentel de la part du confesseur (cf. can. 1388, §1), captation ou divulgation par les moyens de communication sociale du contenu de la confession sacramentelle vraie ou simulée (cf. can. 1378, §2-3 et 1388, §2).

• **M. Maurice Simplex** est renouvelé dans sa mission de diacre permanent, avec deux

missions diaconales particulières pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- La promotion dans le diocèse de l'écologie intégrale pour la protection de la « maison commune » selon l'Encyclique *Laudato Si* auprès des communautés locales, en lien avec l'évêque, les curés, l'abbaye Notre-Dame des Dombes et les rencontres nationales des « référents diocésains à l'écologie » de la Conférence des Evêques de France : formations, suggestions pratiques, journées de prière pour la sauvegarde de la création.
- L'organisation et la conduite de pèlerinages à pieds, pour marcher avec l'Évangile, à l'école de saint François d'Assise, en totale coordination avec le service diocésain des pèlerinages.

Il demeure au service du curé du groupement paroissial de Montluel, pour célébrer occasionnellement des baptêmes, des mariages et des funérailles.

En outre, avec son épouse Monique, ils restent responsables de la fraternité diaconale du diocèse jusqu'au 25 novembre 2018 ; à ce titre ils sont membres du conseil diocésain au diaconat.

### Ordination diaconale

**Dom Foulques-Marie Vidor**, religieux de la Chartreuse Notre-Dame de Portes, a été ordonné diacre pour l'ordre des Chartreux le 22 janvier 2018, en la fête de saint Vincent, par Mgr Pascal Roland, en l'église de Notre-Dame de Portes.

### Décès dans la famille diocésaine

• **M. Michel Ledroit**, papa du P. Luc Ledroit, chapelain du sanctuaire d'Ars, est décédé au Mans à l'âge de 88 ans, le lundi 15 janvier 2018. Ses obsèques ont été célébrées au Mans, en l'église Saint-Aldric, mercredi 17 janvier 2018. Nous assurons le P. Luc de notre prière pour le défunt et sa famille.

• **M. Joël Sensé** est décédé le vendredi 26 janvier 2018 à l'âge de 53 ans.

A partir de 2002, Joël avait assuré des missions de LME pour l'aumônerie de l'Enseignement public, la Pastorale des Jeunes et le Service diocésain de Catéchèse dans les secteurs de Montrevel-en-Bresse et Saint-Trivier-de-Courtes. De 2013 à 2017, il avait servi comme laïc en mission ecclésiale pour l'Aumônerie de l'Enseignement public à Bourg-en-Bresse. Depuis 2016, il était animateur en pastorale au sein du Lycée Saint-Pierre de Bourg. Ses obsèques ont été célébrées à Montrevel-en-Bresse le 30 janvier. Le diocèse assure son épouse et ses enfants de ses prières.

*« La Pastorale des jeunes a la grande tristesse d'avoir perdu un ami et un collaborateur d'une immense générosité ; mais elle a l'espérance plus grande encore qu'il vit avec le Seigneur Jésus qu'il a servi et aimé. Nous vous invitons à unir nos prières pour Joël Sensé et ses proches : Seigneur, reçois ton serviteur ! »*

### **Missionnaires du Sacré-Coeur**

La communauté des Missionnaires du Sacré-Coeur à Thil a accueilli un nouveau membre : le Père Joseph Desbois, en remplacement du P Hofer Karl, qui a rejoint Orléans.

### **Nouvelles coordonnées**

**Paroisse de Champagne-en-Valromey** : le numéro de téléphone est désormais le 09 63 55 73 56.

**Père Robert Poirier** : nouvelle adresse e-mail : robert.poirier69@sfr.fr

### **Honoraires des prédicateurs et conférenciers**

Mise à jour de l'annuaire 2018 (page 222) Selon la Circulaire verte n° 9-2017 (novembre 2017) adressée aux économistes diocésains par le conseil pour les affaires économiques, sociales et juridique de la Conférence des Evêques de France, le montant indicatif des honoraires pour rémunérer les prédicateurs, experts et conférenciers a été légèrement augmenté, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

6 • EPA février 2018



*Joël Sensé, lors de Pentecôte 2012*

**1** – Intervention d'une heure + Messe avec homélie : 68 €

**2** – Conférence, exposé, expert intervenant pour une réunion d'une soirée : 93 €

**3** – Une journée de récollection (2 interventions + Messe et homélie)

Expert intervenant dans une session d'une journée : 129 €

**4** – Un week-end : 176 €

**5** – Retraite ou session de plusieurs jours : 113 € / jour

Ces montants sont indicatifs et constituent un minimum. Pour déterminer le montant de l'honoraire, il convient de tenir compte également du caractère plus ou moins spécialisé de l'intervention et du temps nécessaire à sa préparation. Lorsqu'il y a une Messe, le montant indicatif ne comporte pas l'offrande de Messe attachée à une intention particulière.

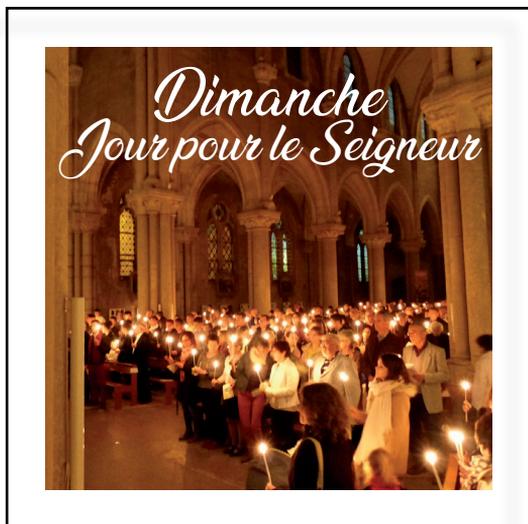
### **Collecte des registres 2017**

La moitié des groupements paroissiaux ont déposé à la chancellerie les registres de catholicité de l'année écoulée. Félicitations et remerciements pour le suivi du travail et la tenue des registres.

Merci aux dernières paroisses de les remettre au plus tard le lundi 22 février.

De même les paroisses souhaitant passer par

la chancellerie pour faire relier les registres paroissiaux des années antérieures peuvent les déposer au plus tard le 22 février (en joignant une photo des registres précédents pour harmoniser la couleur et l'inscription).



### **Livret « Dimanche, jour pour le Seigneur »**

Comme cela a été indiqué dans le numéro de janvier 2018 d'EPA, le Conseil Diocésain pour l'Évangélisation a publié un livret sur le dimanche, à partir de la lettre apostolique *Dies Domini* de saint Jean-Paul II. Ce livret, distribué dans les paroisses, permet :

- de découvrir les différents aspects du dimanche (le dimanche, jour pour célébrer l'œuvre du Créateur, jour du Christ ressuscité, jour du don de l'Esprit, jour de l'Eucharistie, jour de joie, jour de repos, jour de solidarité, jour révélant le sens du temps )
- de présenter des initiatives menées le dimanche dans les paroisses du diocèse
- de donner des témoignages, de proposer des vies de saints en exemple...

A partir du 10-11 février, anniversaire de l'arrivée du Curé d'Ars, un chapitre du livret, sera mis en ligne chaque semaine, accompagné d'éléments supplémentaires - témoignages, prières, œuvres d'art...

### **Marche avec l'Évangile**

La Direction des Pèlerinages organise des Marches avec l'Évangile, pèlerinages à pied d'une journée pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, dans un esprit de pauvreté, de fraternité et de partage, à l'école de saint François d'Assise, avec Maurice Simplex, diacre permanent.

#### **10 mars 2018 : Miribel, Le Mas Rillier et le parc de Miribel- Jonage**

Rendez-vous 9h30 devant l'église du Mas-Rillier

#### **7 avril : Le chemin des Croix à Viriat**

Rendez-vous 9h30 devant l'église de Viriat

#### **12 mai : l'Abbaye St Sulpice à Cormaranche**

Rendez-vous 9h30 devant l'église de Cormaranche-en-Bugey

#### **16 juin : la chapelle Saint-Alban à Cerdon**

Rendez-vous 9h30 devant la mairie de Cerdon

#### **29 septembre : Pays de Gex**

Lieu et horaire à confirmer

#### **Informations pratiques :**

Marches d'une durée de 3 à 4 heures. Prévoir de bonnes chaussures, un sac à dos avec le repas de midi, de l'eau pour la journée  
Un co-voiturage sera proposé. Participation libre aux frais

#### **Renseignements et inscriptions :**

Maurice Simplex  
maurice.simplex@orange.fr - 06 63 05 25 44

## Un Forum Wahou pour les prêtres et les séminaristes

*Lundi 15 et mardi 16 janvier une cinquantaine de prêtres du diocèse, de France et de Belgique ainsi que 22 séminaristes se sont retrouvés à Ars, autour de Mgr Roland, pour un Forum Wahou !*

### Pourquoi une telle formation ?

La théologie du corps est encore très peu connue au sein de l'Église en France. Face à ce manque de formation, le but des forums Wahou ! est de faire découvrir ce trésor qu'est la théologie du corps, cet enseignement de 129 catéchèses prononcées entre 1979 et 1984 par le pape Jean-Paul II. En deux jours, à travers des enseignements mais aussi des ateliers plus concrets, le Forum Wahou ! donne une base solide sur la théologie du corps et suscite le goût d'en approfondir ultérieurement la richesse.

### Un triple objectif : annonce, conversion, témoignage.

**L'annonce** est réalisée à travers les enseignements faits par des experts sur les cinq piliers de la théologie du corps : « À l'image de Dieu, homme et femme Il les créa », « Les conséquences du péché originel sur les relations homme-femme », « Résurrection et rédemption du corps », « Le grand mystère de Mariage », « Amour et fécondité ».

**La conversion** : à travers des temps de partage et de prière, chacun est invité, selon son état de vie, à vivre une expérience spirituelle et à découvrir comment la théologie du corps peut donner un sens à sa vie.

**Le témoignage** : des ateliers sont prévus pour commencer à apprendre à témoigner du message de la théologie du corps dans nos différents lieux de vie et de mission, en nous donnant quelques clés pratiques à partir de mises en situation.

En (re)découvrant la théologie du corps, nos prêtres ont pu (re)découvrir le sens profond de notre être en comprenant la vocation du corps, temple sacré où se renouvelle le mystère de l'Incarnation. Ils ont également approfondi l'amour humain dans le plan de Dieu avec des applications pastorales. Ce fut l'occasion de débats passionnants sur des sujets telle que : la supériorité du célibat pour le Royaume de Dieu, quelles connexions entre mariage et résurrection ? le sacrement primordial...

Et les Forums Wahou ! c'est aussi une façon de répondre aux orientations apostoliques du pape François dans *Amoris Laetitia* pour une plus grande fécondité pastorale auprès des jeunes et des couples.

*« Alors que nous ne savions pas vraiment à quoi nous attendre, nous avons découvert toute une thématique importante de la foi catholique. »* (un séminariste) *« J'ai découvert que la théologie du corps n'est pas que pour les couples mariés. »* (un vicaire)

*Un deuxième Forum Wahou ! se tiendra les 17 et 18 mars prochains à Bourg-en-Bresse, et un troisième les 17 et 18 novembre dans le Pays de Gex. Ils sont ouverts à tous, au prix de 30 € par personne, 50 € par couple et 15 € pour les étudiants et consacrés. Inscriptions sur [www.forumwahou.fr](http://www.forumwahou.fr)*



## Fêter les 200 ans de l'arrivée du Saint Curé à Ars

Le 13 février 1818, que l'abbé Jean-Marie Vianney arriva dans le village d'Ars.

Pour fêter les 200 ans de ce jour, le **samedi 10 février**, le diocèse organise sa **30e marche des vocations**, entre Montmerle-sur-Saône et le Sanctuaire d'Ars.

8h : Rendez-vous à l'église de Montmerle-sur-Saône

8h15 : Prière des laudes

8h35 : explication du parcours et départ pour la chapelle des minimes

9h : chapelle des minimes. Bénédiction des pèlerins et départ en équipes pour l'église d'Amareins

12h : pique-nique tiré du sac à la salle des fêtes de Chaleins.

14h : halte pour un temps d'adoration à l'église de Chaleins

15h : suite de la marche

16h30 : témoignage et goûter au séminaire

18 : messe en la basilique d'Ars

19h20 : départ en bus pour les chauffeurs des véhicules laissés à Chaleins ou à Montmerle

Le **dimanche 11 février**, le Sanctuaire d'Ars accueillera Mgr Joël Mercier, secrétaire de la Congrégation pour le Clergé, qui viendra présider la **fête de l'arrivée du Saint Curé**.



10 h : Rassemblement au Monument de la Rencontre et procession jusqu'à l'église Notre-Dame de la Miséricorde

11h : Messe présidée par Mgr Joël Mercier, secrétaire de la Congrégation pour le Clergé, en l'église Notre-Dame de la Miséricorde

14h : Adoration à la Basilique

16h : Vêpres solennelles



# Agenda des événements diocésains

## Haltes spirituelles

Enseignement de Mgr Roland sur le dimanche, jour pour le Seigneur.

**Vendredi 2 février 2018, de 9h30 à 16h00 :**  
doyenné du Val de Saône (Reyrieux)

**Samedi 3 février 2018, de 14h00 à 19h30 :**  
doyenné de la Côtière (Miribel)

**Vendredi 16 février 2018, de 9h30 à 16h00 :**  
doyenné du Bugey Sud (Belley)

**Samedi 24 février 2018, de 14h00 à 19h30 :**  
doyenné de Bourg-en-Bresse (Maison J-M Vianney)

**Samedi 17 mars 2018, de 14h00 à 19h30 :**  
doyenné du Haut Bugey (Montréal-la-Cluse)  
Contact : [sedif.belleyars@gmail.com](mailto:sedif.belleyars@gmail.com)

## 30<sup>e</sup> Marche des vocations

**Samedi 10 février 2018 de Montmerle à Ars**  
Contact : [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

## Devenir disciple missionnaire

**Samedi 10 février 2018 de 9h à 18h30**  
à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg  
Journée de formation avec Pierre-Bernard Le Bas, diacre permanent et coach, membre du réseau Talenthéo.  
Contact : [sedif.belleyars@gmail.com](mailto:sedif.belleyars@gmail.com)

## Fête des 200 ans de l'arrivée du Saint Curé d'Ars

**Dimanche 11 février 2018**  
au Sanctuaire d'Ars  
Fête présidée par Mgr Joël Mercier, secrétaire de la Congrégation pour le Clergé.  
Contact : [info@arsnet.org](mailto:info@arsnet.org)

## Appel décisif des catéchumènes

**Dimanche 18 février 2018**  
à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg  
Messe à 10h30, présidée par Mgr Pascal Roland

## Lancement de la Campagne du Denier

**Vendredi 9 mars 2018**

## Journée du Pardon

**Samedi 10 mars 2018**  
Contact : [cateain01@wanadoo.fr](mailto:cateain01@wanadoo.fr)

## Marche avec l'Évangile

**Samedi 10 mars 2018 à Miribel**  
Contact : [maurice.simplex@orange.fr](mailto:maurice.simplex@orange.fr) - 06 63 05 25 44

## Forum Wahou!

**Samedi 17 et dimanche 18 mars 2018**  
Contact : [pastoraledesfamilles01@gmail.com](mailto:pastoraledesfamilles01@gmail.com)

## Sommaire

Edito	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 2
Assises de l'immobilier	p. 3
Informations diocésaines	p. 5
Forum Wahou	p. 8
Fête de l'arrivée du Curé d'Ars et marche des vocations	p. 9
Agenda diocésain	p. 10

## Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 3 février 2018

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Wikipedia-Chabe01 (p. 7), Paroisse d'Ambérieu (p. 11, 15), Pastorale des Jeunes (p. 19), Sanctuaire d'Ars (p. 21), SDPC.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - [sdpc01@gmail.com](mailto:sdpc01@gmail.com)  
[catholique-belley-ars.cef.fr](http://catholique-belley-ars.cef.fr)